

Compte rendu du conseil municipal du 9 mars 2026 à 18h30

Présents : Elisabeth Clauzier, Marie-Josée Achard, Yves Chiaramella, Bertrand Baulet, Nathalie Audier, Marie-line Baltz, Alexandra Stanus, Vincent Barnéoud.

Absents : Ludovic Erkeder et Jérémy Convers.

1/ Délibération prix de l'eau

Le prix est actuellement de 1,46€ hors taxes, à maintenir.

Voté à l'unanimité.

2/ CFU 2025

Pour le budget général

Fonctionnement + 101 124,37€

Investissement - 36 922,65€

Excédent de 64 201,72€

Effectuer le transfert du fonctionnement vers l'investissement.

Voté à l'unanimité

Pour le budget Eau

Fonctionnement + 10 218,84€

Investissement + 15 358,20€

Excédent de 25 576,74€

Voté à l'unanimité

Pour le Patrimoine et Culture

Fonctionnement +1 549,98€

Investissement aucun

Excédent : 1 549,98€

Voté à l'unanimité

Solde général pour les 3 budgets : 91 329€

3/ Délibération modification des horaires de l'école

En raison de la modification de la tournée du bus, l'horaire d'ouverture de l'école est décalé de 5 minutes le matin et le soir.

Voté à l'unanimité

4/ Centre de gestion

Reconduction de la convention intérim

Voté à l'unanimité

5/ Gestion du personnel

- délibération création d'un emploi d'agent technique à 50% (au lieu de 80% actuellement)
- délibération pour accroissement d'activité temporaire en attendant de trouver un agent en emploi permanent suite au départ d'Hervé le 12 mars.
- délibération création suppression du poste de l'agence postale pour changement du nombre d'heures. Contrat d'Isabelle Sacoman

Voté à l'unanimité

6/ Délibération participation de la collectivité à la protection sociale complémentaire.

Voté à l'unanimité

7/ Planning des élections du 15 mars prochain

8H 10H Yves et Nathalie

10h 12h Marie-Josée et Marie-Line

12h 14h Bertrand et Nathalie

14h 16h Vincent et Alexandra

16h 18h Bertrand et Marie-Line

Elisabeth Clauzier sera présidente du scrutin.

8/ Pot de départ Brigitte Giaime

Elisabeth nous informe que Brigitte ne souhaite pas que la mairie organise un pot de départ, ni cadeau, malgré notre intention de le faire.

9/ Etat des lieux CCAS

Elisabeth Clauzier nous informe qu'aucun état des lieux ne sera communiqué au conseil municipal. Les documents et comptes seront disponibles au CCAS après le départ de Brigitte.

10/ Récolement des Archives à effectuer après les élections municipales.

Questions diverses

Marie-Josée Achard reprend la calèche, donnée au Patrimoine de la commune en 2022 pour la raison qu'elle n'a pu être restaurée depuis. Elle exige que l'employé communal la lui ramène.

Troubles de voisinage signalé par Mr Létévé

Elisabeth a reçu Mr Létévé et celui-ci souhaite une intervention de la mairie.

Une lettre a été envoyée à Mr Estrayer, vérifier si le courrier était recommandé, sinon le renouveler avec un accusé de réception.

La séance est levée à 20h00.